

Rapport public Parcoursup session 2023

Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique - HORS parcours Cursus de Master en Ingénierie (CMI) Acoustique

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique - HORS parcours Cursus de Master en Ingénierie (CMI) Acoustique	Jury par défaut	Tous les candidats	30	197	149	189	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

Le-la candidat-e devra connaître, sans aller nécessairement jusqu'à une maîtrise complète, les concepts suivants :

- complexes, algèbre et géométrie (vecteurs, droites, plans, orthogonalité, distances), analyse (suite, limites, dérivation, intégration, continuité, logarithme, sinus, cosinus, équations différentielles), algorithmique et programmation,
- mouvement et interactions (position, vitesse, accélération, lois de Newton, référentiels, champs, mécanique des fluides), énergie (thermique, thermodynamique), ondes et signaux (acoustique, optique, électricité), programmation (python), mesures et incertitudes.

Par ailleurs, le-la candidat-e devra faire preuve des éléments suivants :

- bonne maîtrise du Français à l'écrit et l'oral,
- motivation et capacité de travail importante (20h / semaine minimum en plus des cours (20 h / semaine en moyenne)),
- motivation établie pour l'acoustique.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence [Acoustique et Vibrations](#) de la Faculté des Sciences du Mans est une formation unique dispensée au sein du plus important pôle de formation et de recherche en acoustique en France. Elle forme les étudiant-e-s pour une poursuite d'études en [Licence Professionnelle](#), [Master](#) ou [Ecole d'Ingénieurs](#), dans le domaine de l'acoustique ou de la physique.

La licence Acoustique et Vibrations comprend des blocs d'enseignements en maths, physique, acoustique, mécanique, vibrations, méthodes numériques, linguistiques et pré-professionnels. La spécialisation en acoustique s'opère au cours de la licence.

La licence comporte deux parcours :

- Acoustique (non sélectif)

- Coursus Master en Ingénierie (CMI) en Acoustique (voir Formation en Ingénierie). Ce parcours sélectif comprend le parcours Acoustique complété par une ouverture forte aux mondes de l'entreprise et de la recherche.

Par ailleurs, l'option sélective "Double Coursus Licence Acoustique et Musique" (DCLAM) accueille des étudiants, inscrits dans l'un des deux parcours précédents et souhaitant conjuguer des études scientifiques exigeantes tout en gardant une activité musicale soutenue : compléments scientifiques et techniques autour de la musique et possibilité de suivre en parallèle un cursus musical complet aménagé au Conservatoire à Rayonnement Département du Mans.

La candidature aux parcours Acoustique ou CMI Acoustique se fait sur Parcoursup. La candidature à l'option DCLAM se fait sur le [site de la licence](#).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux, constituée des trois responsables d'année de la Licence Acoustique et Vibrations, effectue son travail de classement à partir du calcul de la moyenne pondérée des notes de première et terminale en maths, physique et langues. Cette moyenne est dans un second temps ajustée par l'étude du dossier des candidats en s'appuyant principalement sur les spécialités choisies (priorité est donnée aux spécialités scientifique : maths, physique/chimie, sciences de l'ingénieur) et sur le projet de formation motivé et enfin sur les éléments d'appréciation issus du conseil de classe.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous attirons dans cette section l'attention des candidats sur deux points :

- la Licence Acoustique et Vibrations possède une capacité d'accueil limitée et nécessite par conséquent un bon dossier scientifique pour être accepté,
- l'acoustique est un domaine scientifique qui diffère fortement des domaines de la musique ou de l'audio (sonorisation).

La licence Acoustique et Vibrations est la seule formation dans ce domaine en France. Elle dispose d'une capacité d'accueil limitée : 30 étudiants dans le parcours non sélectif « Acoustique » et 16 étudiants dans le parcours sélectif « Coursus Master Ingénierie Acoustique ». Un parcours sélectif "Acoustique et Musique" devrait ouvrir en septembre 2024, avec une capacité d'accueil de 16 étudiants.

Les candidats doivent donc avoir un bon dossier dans les matières scientifiques (maths, physique ; une moyenne minimale de 12/20 est recommandée dans les spécialités dédiées) et une motivation avérée pour le domaine de l'acoustique.

L'acoustique est la science des sons qui s'intéresse à étudier les principes physiques des sources sonores, de la propagation du son dans différents milieux, et de la captation du son. Il s'agit donc d'une matière scientifique. A ce titre, le poids des mathématiques, outil indispensable dans tous les cours de physique, est important en première année (près d'un tiers). Il existe bien sûr des liens avec le monde de la musique et de l'audio. Cependant, nous ne formons pas à l'utilisation des systèmes de sonorisation, enregistrement, mixage ... ni à la musicologie ou la pratique musicale ... Dans ces domaines, l'acousticien se pose en concepteur et non en utilisateur.

Nous proposons cependant des cours en lien avec la musique (actuellement Double Coursus Licence Acoustique et Musique et sans doute ouverture en septembre 2024 d'un parcours sélectif "Acoustique et Musique", projets) et la sonorisation ou le son 3D (Master International en Electroacoustique) pour les étudiants intéressés. L'étudiant musicien trouvera par ailleurs un épanouissement certain au travers des possibilités de pratiquer de la musique, que ce soit au Conservatoire, en groupe avec les différents groupes de l'Association Orchestre Universitaire du Mans, au Choeur de l'Université du Mans, ou encore les ateliers de pratique collective proposés par le service culture.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Maîtrise des concepts en mathématiques et physique		Notes en maths et physique de première et terminale, sauf exception	Essentiel
	Notes en langues		Notes en français (première, oral et écrit du bac)	Important
	Notes en langues		Notes en anglais (première et / ou terminale) dans la mesure du possible	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Communication	Qualités rédactionnelles	Notes en français (écrit du bac)	Important
	Communication	Aisance à l'oral	Notes en français (oral du bac)	Important
Savoir-être	Éléments d'appréciation issus du conseil de classe	Capacité de travail, méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir	Fiche avenir et dossier complet dans certains cas	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du	Motivation, connaissance de la formation, projet d'études et professionnel		Projet de formation motivé	Très important

projet				
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Activités et centres d'intérêt dans le domaine des sciences prioritairement, et de la musique ou de l'audio	Projet de formation motivé, dossier complet dans certains cas	Très important

Signature :

Pascal LEROUX,
Président de l'établissement Le Mans Université